



Investir dans un projet de micro-méthanisation agricole

DEMANDE DE SUBVENTION

Dossier à rendre complet à l'adresse suivante :

Département de l'Isère - Direction de l'aménagement- Service agriculture et forêt
7, rue Fantin-Latour - CS 41096 - 38022 Grenoble cedex 1

Pour tout renseignement :

04 76 00 33 49 – delphine.lorin-etuy@isere.fr

La demande concerne un projet de petite unité de méthanisation à la ferme, portée par un agriculteur ou un groupe d'agriculteurs. Les voies de valorisation de l'énergie produite peuvent être : la chaleur en combustion directe et l'électricité en petite cogénération. Le substrat est composé essentiellement d'effluents d'élevage et de déchets agricoles produits sur l'exploitation.

Cette demande dûment complétée, datée, signée et accompagnée des pièces justificatives doit être déposée avant tout commencement de l'opération.

DEMANDEUR / PROJET PORTE PAR UNE EXPLOITATION AGRICOLE

AGRICULTEUR/ EXPLOITANT A TITRE INDIVIDUEL

M. Mme Mlle (rayer les mentions inutiles) Nom :

Prénom :

N° SIRET :

SOCIETE (GAEC ET AUTRES FORMES SOCIETAIRES)

Dénomination sociale :

Forme juridique :

N° SIRET :

Nom et prénom du gérant (sauf pour les GAEC) :

Nom et prénom du responsable du projet de micro-méthanisation :

POUR TOUS LES DEMANDEURS

Adresse :

Code postal : Commune :

N° téléphone : N° téléphone portable :

Adresse mail :

Adresse de l'exploitation (si différente de l'adresse indiquée ci-dessus) :

Code postal : Commune :

PROJET D'INVESTISSEMENT

Décrire le projet en quelques lignes. Une note technico-économique et agronomique du projet est également demandée dans les pièces justificatives.

--

COUT DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Réf devis	Fournisseur	Etudes/Travaux/Equipements	Montant € HT
TOTAL			

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Plan de financement prévisionnel	Montant (€)
Subvention attendue / Département de l'Isère	
Subvention attendue / autre(s) financeur(s) public(s) Précisez	
Contribution(s) privée(s) (mécénat, dons...)	
Montant emprunt(s)	
Autofinancement	
Coût total du projet	€

Si l'aide du Département est complémentaire à d'autres cofinancements nationaux, son montant sera ajusté dans le respect du taux maximum d'aides publiques appliqué au montant des dépenses éligibles.

Documents à joindre au présent imprimé dûment renseigné par le demandeur :

- Un courrier de sollicitation du soutien du Département adressé au Président du Conseil départemental de l'Isère, Service agriculture et forêt, CS 41096, 38022 Grenoble Cedex 1,
- Une note technico-économique et agronomique du projet : description de l'exploitation agricole, état des besoins énergétiques, présentation du projet d'énergie renouvelable avec la méthanisation, coût d'investissement, charges d'exploitation, rentabilité sans subvention et montant d'aide souhaité pour une rentabilité raisonnable.
- Un plan de situation de l'exploitation avec localisation de la future installation de micro-méthanisation,
- Devis justifiant des investissements cités
- Avis de situation SIREN
- Relevé d'identité bancaire
- En cas d'emprunt : accord de principe de l'organisme bancaire
- Le cas échéant, copies des demandes de soutien à l'ADEME, la Région, d'autres cofinanceurs.

ENGAGEMENTS :

Je (nous) soussigné(e)(s)

- atteste (nous attestons) :
 - o ne pas avoir commencé l'exécution du projet (signature de devis, bon de commande, réalisation des travaux, etc.) avant la date de l'accusé de réception du dossier, délivré par le Département,
 - o avoir pris connaissance du règlement d'intervention du Département de l'Isère
 - o l'exactitude des renseignements fournis,
 - o être en règle vis-à-vis de mes (nos) obligations fiscales, sociales et environnementales.
-
- m'engage (nous engageons) à :
 - o informer le Département de toute modification intervenue sur le projet,
 - o satisfaire et faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi de l'aide,
 - o respecter les obligations de publicités (mention de l'aide accordée par le Département de l'Isère dans tout support de communication sur l'investissement réalisé, panneau sur les bâtiments, adhésif sur les gros matériels),
 - o rembourser les aides attribuées en cas de non-respect de mes (nos) engagements.

A _____, le _____

Signature (s)
de l'agriculteur,
du gérant en cas de forme sociétaire,
de tous les associés en cas de GAEC